

Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap

Date élaboration PAEH

19/10/2021

Numéro étudiant: 42101271

Madame

SEGAUD

Léa

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management (IAE, Polytech)

Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)

1ère année

1ère année en école d'ingénieur - Génie Industriel Grenoble INP

Proposition d'aménagement pour les examens et le contrôle continu

Majoration de tiers temps pour les épreuves

non concerné

Majoration de tiers temps pour la préparation

non concerné

Adaptation des épreuves en langues vivantes

non concerné

Utilisation d'un ordinateur

non concerné

Adaptation des supports d'examens

Sujet numérique en texte type Word pour utilisation synthèse vocale, tablette braille, zoomtext

Salle à part et assistance d'un

non concerné

Assistance d'un

non concerné

Reformulation

non concerné

Sorties autorisées pendant les examens

non concerné

Accessibilité des locaux

non concerné

Salle à faible effectif

non concerné

Réponses écrites aux évaluations orales

Adaptation épreuves sportives

non concerné

Orthographe

non concerné

non concerné

Précision du SAH pour les examens

Sessions d'examens, contrôles continus et TD, TP à distance Examens terminaux à distance

Proposition d'aménagement pour le cursus de formation

Mise à disposition des supports de cours, de manière anticipée Possibilité d'absences pour raison de santé Aide à la prise de notes - modalités à définir avec le SAH

Précisions du SAH pour le cursus

Ce Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé est à remettre sans délai à votre gestionnaire de scolarité. L'établissement vous notifiera sa décision pour les aménagements d'examens.

La mise en œuvre des aménagements d'examens n'est garantie que sous réserve d'une transmission en scolarité dans un délai minimum de 30 jours précédent l'examen.

L'étudiant(e) est informé(e) et accepte que les informations nécessaires à la mise en place de ses aménagements soient partagées entre le Centre de Santé, le SAH et le référent handicap de sa composante de formation

Je valide le PAEH et j'ai pris connaissance de la Charte Handicap

Isabelle MARQUET

Signature de l'étudiant(e):

Date et signature

Vu SAH le 19 octobre 2021

they de

Service Accueil Handicap - Direction de la Vie Etudiante - Université Grenoble Alpes